



AFFAIRE CAHUZAC : COMMUNIQUE DE LA SECTION

L'affaire Cahuzac soulève l'indignation générale, au premier chef de tous ceux qui subissent de plein fouet les plans successifs d'austérité au nom de la réduction de la dette et des déficits. L'ex-ministre du budget était un promoteur ardent de cette politique qu'il ne manquait pas d'appliquer avec zèle à la DGFIP.

Dans les Hauts-de-Seine nous nous rappelons qu'il était venu tenir le 20 novembre 2012 à Nanterre une réunion nationale et une conférence de presse sur le thème de la lutte contre la fraude fiscale. Cela ne l'empêchait pas dans le même temps de décider pour 2013 plus de deux mille suppressions d'emplois dans notre administration et la réduction drastique des crédits de fonctionnement, amputant d'autant les moyens concourant à la lutte effective contre la fraude.

Conséquence du comportement de l'ex-ministre, tous les agents en contact d'une manière ou d'une autre avec le public nous font part des propos de certains contribuables faisant allusion à cette affaire. Les relations avec les contribuables, déjà tendues en raison du contexte économique difficile, risquent de se dégrader à nouveau.

Comme notre syndicat national l'a fait à son niveau, **notre section est intervenue dès le vendredi 5 avril auprès du directeur départemental pour demander que toutes les garanties de protection soient données aux agents, que tous les incidents soient signalés, que le soutien des chefs de service auprès des collègues soit assuré, notamment à l'approche de la campagne Impôt sur le Revenu.**

La direction a déclaré être particulièrement attentive à cette question et se trouver en relation constante avec la Direction générale. Depuis, le Directeur général a publié dans Ulysse un deuxième communiqué ainsi qu'une note particulière sur la protection des agents.

La section invite les collègues à faire remonter à la direction tous les incidents qui pourraient survenir ; elle se tient à leurs côtés pour faire respecter leurs droits.

De nombreux collègues font remarquer que l'administration consacre beaucoup de moyens au contrôle de ses propres agents en matière de respect des obligations déclaratives et contributives, autant de moyens qui pourraient être au

moins en partie mieux utilisés, par exemple à la lutte contre la grande fraude fiscale.

En outre les agents ont à subir des séances de déontologie au cours desquelles l'accent est mis sur leurs devoirs, interprétés de manière très contraignante, bien plus que sur leurs droits. Les agents en ont assez de ce climat de suspicion particulièrement mal venu dans le contexte présent.

Dans ces conditions la section CGT demande que les séances de déontologie soient suspendues et que leur contenu et même leur bien fondé fassent l'objet d'un examen contradictoire avec les organisations syndicales.

Le temps de travail des agents doit être consacré à l'exercice de leurs missions.

Aujourd'hui ce ne sont pas des énièmes discours, des énièmes commissions qui sont nécessaires ; s'il s'agit de lutter réellement contre la fraude, s'il s'agit de faire respecter dans les faits le principe d'égalité de traitement devant la loi, alors :

- **que le directeur général décide l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois à la DGFIP, le pourvoi des postes vacants et les créations d'emplois nécessaires,**
- **qu'il décide l'arrêt immédiat de toutes les restructurations,**
- **qu'il renonce à sa « Démarche stratégique » porteuse d'abandons de missions, de contraction du réseau, de démantèlement des directions départementales et de concentrations tous azimuts des services.**

Seuls ces actes démontreraient une véritable intention de s'attaquer à la fraude et à l'évasion fiscales.

Il y a urgence de doter la DGFIP des moyens humains, matériels et juridiques pour assurer le respect de la loi par les particuliers comme par les entreprises et mettre un terme à la délinquance fiscale.

La mobilisation des personnels sera nécessaire pour avancer dans cette voie.

**Pour débattre de toutes ces questions et pour agir,
un premier rendez-vous :**

**participez à l'assemblée générale annuelle de la section des
Hauts-de-Seine de la CGT Finances publiques,
le jeudi 18 avril prochain à Clichy (salle Heidenheim).**

N'hésitez pas à contacter nos militants.